**Les conséquences de la réforme du collège pour les langues vivantes**

**EN PRIMAIRE**

Actuellement, en primaire, les élèves ont un enseignement d’1h30 par semaine à partir du CE1. La réforme actuelle propose de le rendre obligatoire à partir du CP. Certaines académies ont même développé les classes bi-langues (anglais + allemand) dès le primaire.

**La conséquence de cet avancement de l’apprentissage des langues, s’il correspond à une attente des familles, est un marché de dupes** : avec l’avancement du CM1 au CE1, les langues autres que l’anglais ont pratiquement disparu, sans que la hausse du niveau soit flagrante à l’entrée en 6ème ! De plus, l’introduction de langues au primaire s’est faite de manière très inégalitaire puisque de nombreuses écoles n’ont pas les moyens de dispenser des langues.

Les professeurs des écoles se plaignent d’ailleurs toujours de ne pas se sentir assez formés pour enseigner les langues vivantes correctement…

**Un éveil aux langues**, **en s’appuyant sur les compétences réelles des professeurs des écoles**, qui maitrisent peut-être mieux l’espagnol, le portugais, l’arabe, l’allemand, le russe… **permettrait de préparer un apprentissage tout en ouvrant les élèves aux différentes langues.**

**AU COLLEGE**

Les élèves peuvent actuellement commencer une langue en 6ème, parfois en 5ème, ou en 4ème, avec un enseignement renforcé en section européenne à partir de la 4ème

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 6ème  | 5ème  | 4ème  | 3ème  | Total d’heures collège / semaine  |
| SITUATION CLASSIQUE  |
| 4 anglais ou allemand  | 3 anglais ou allemand  | 3 anglais ou allemand  | 3 anglais ou allemand  | 13 en LV1 Classique  |
|   | 3 allemand  | 3 allemand  | 3 allemand  |  + 9 en LV2 dès la 5è Expérimental  |
|   |   | 3 allemand ou anglais  | 3 allemand ou anglais  | + 6 en LV2 dès la 4è Classique  |
| TOTAL AU COLLEGE EN TEMPS NORMAL 19 H/SEMAINE, 22 H à titre expérimental  |
| SITUATION CLASSE BILANGUE  |
| 3 allemand 3 anglais  | 3 allemand 3 anglais  | 3 allemand 3 anglais  | 3 allemand 3 anglais  | 12 + 12 en bilangue   |
| TOTAL AU COLLEGE EN BILANGUE 24 H/SEMAINE  |
| SECTION EUROPENNE (peut s’ajouter à la situation classique ou à la situation bilangue)  |
|   |   | +2  | +2  | + 4 en section euro  |
| TOTAL AU COLLEGE EN SECTION EURO, 23H à 28H/SEMAINE  |
| SITUATION PROPOSEE !  |
| 3  | 3  | 3  | 3  | 12 en LV1 (anglais)  |
|   | 2  | 2  | 2  | 6 sur 3 ans !!!  |
| TOTAL AU COLLEGE PROPOSE PAR LA REFORME : 18H/SEMAINE !!! ECONOMIE DE 1 A 10H SUR L’AVENIR DE NOTRE PAYS…  |

Les élèves ne pourraient plus faire que le minimum proposé, qui est bien un minimum, avec un saupoudrage contreproductif de 2h pour les LV2… Bref, moins d’heure d’anglais, le même nombre d’heures de LV2 mais réparti sur 3 ans au lieu de 2 : l’objectif est sans doute de faire des économies, sûrement pas de faire augmenter le niveau moyen des jeunes Français en langues vivantes… ! Et que deviendra alors la coopération franco-allemande dans ce contexte ?

**Conséquence de la suppression des bi-langues :**

Un élève en bi-langue a actuellement 3h + 3h /semaine de langues de la 6° à la 3°, soit 864 heures sur les quatre années de collège. Pour un élève de classe bi-langue, la réforme représente **une perte nette de 216 heures** sur sa scolarité.

**Conséquence de la suppression des sections européennes en collège :**

Un élève en section européenne a actuellement 3h +2 h / semaine dans une langue en 4° et 3°. La suppression du dispositif entraîne **une perte nette de 144 heures** sur sa scolarité.

**Conséquence de l’introduction de LV2 à partir de la 5° mais à 2h / hebdomadaire seulement :**

Pas de perte d’heures pour les élèves qui ont pour l’instant la LV2 à partir de la 4° mais pas de gain non plus. Néanmoins une perte d’efficacité garantie, le dispositif proposé n’apporte aucune amélioration à l’existant.

En revanche, les élèves qui bénéficient déjà d’une LV2 en 5° ont dans le meilleur des cas actuellement 324 heures de LV2 sur trois ans, dans le pire 288 heures de LV2 sur trois ans. Le nouveau dispositif représente donc **une perte nette entre 72 et 108 heures** sur la totalité du cursus.

**Conséquence de l’enseignement à 3h hebdomadaires seulement au lieu de 4h en 6è :**

La situation d’un élève lambda avec LV1 en 6° et LV2 en 4° donne actuellement un total de 684 heures d’enseignement sur 4 ans, alors que la réforme avec suppression d’une heure en 6° représente pour lui **une perte nette de 36 heures**. Mais c’est justement au début de l’enseignement que le nombre d’heures doit être le plus important pour acquérir les automatismes, or chaque élève perd 25 % de son temps d’apprentissage en 6ème !

**Conséquence de la réforme sur les projets internationaux :**

Si les professeurs d’anglais pourront maintenir une certaine présence sur l’établissement, les professeurs de langues vivantes 2, n’ayant en général plus que 6 h dans l’établissement, devront répartir leur service sur 3 établissements, signant l’arrêt de mort des échanges, des voyages, des certifications, de l’information sur les langues, de l’ouverture internationale de l’établissement.

 **AU LYCEE PROFESSIONNEL**

Seuls les bacs professionnels du secteur des services permettent la poursuite d’une langue vivante 2, à raison de 1h30 par semaine, ce qui est très insuffisant. Quelques sections européennes permettent un enseignement d’une matière professionnelle en langue vivante.

 **AU LYCEE TECHNOLOGIQUE OU AU LYCEE GENERAL**

L’horaire en langues vivantes est globalisé, entraînant de grandes inégalités entre les établissements, l’équilibre se faisant à la foire d’empoigne entre les enseignants… En moyenne 2,5 heures par semaine, avec un horaire renforcé et un enseignement d’une autre discipline en langue vivante pour les sections européennes.

**Un cadrage national d’au moins 3h par semaine** permettrait réellement d’assurer une progression du niveau des jeunes Français en langues vivantes, leur ouvrant les portes d’études au niveau international et leur permettant de redresser à terme notre balance commerciale par leurs compétences linguistiques et culturelles.

[www.adeaf.net –](http://www.adeaf.net/) Frédéric Auria